

LA DÉPÊCHE FSE

S'INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE !

La non-sélection dans les projets particuliers au secondaire : une voie qui respecte l'égalité des chances

En janvier 2011, la FSE présentait l'inventaire des projets particuliers existants sur son territoire. Ces résultats ayant soulevé un ensemble de questions, nous avons, par la suite, tenté d'y répondre en organisant des groupes de discussion auprès d'enseignantes et d'enseignants du primaire et du secondaire affectés à de tels projets. Le fruit de ces échanges a, par la suite, contribué à orienter les actions menées dans ce dossier. Ainsi, cette Dépêche aborde les conséquences des projets sélectifs sur la vie et la mission de l'école et montre que des projets particuliers non sélectifs, choix d'une équipe-école, sont possibles.

Lors de nos groupes de discussion, nous avons pu constater que les enseignantes et enseignants sont mal à l'aise avec la sélection sur la base des résultats scolaires. Particulièrement au secondaire, ils réalisent à quel point cette pratique est néfaste pour les élèves laissés pour compte. Ils sont sensibles au fait que, pour certains élèves, l'école est le seul endroit qui leur permet de s'épanouir culturellement, de vivre des expériences inédites et de s'ouvrir au monde. S'ils sont reconnus pour renforcer la motivation des élèves, les projets particuliers devraient pouvoir jouer ce rôle auprès de tous.

L'autre côté de la médaille

La création d'un projet particulier sélectif, au dire des enseignantes et enseignants du secondaire, a un impact important sur les groupes ordinaires qui se retrouvent composés, pour plusieurs, d'une majorité d'élèves ayant des problèmes d'apprentissage et de comportement. On témoigne que ces élèves se comparent défavorablement, ce qui les amène parfois à douter de l'attachement qu'a pour eux le personnel enseignant. Les élèves des classes ordinaires envient les « privilèges » de ceux des concentrations ou des programmes. Ils ont le sentiment d'être exclus, en plus de développer des préjugés par rapport aux autres.

On constate, dans certains milieux, que le projet divise aussi le personnel enseignant, et les relations interpersonnelles s'en trouvent souvent affectées. De plus, les projets sélectifs entraînent un climat compétitif entre les écoles secondaires d'une même commission scolaire, qui se font une concurrence féroce pour attirer les élèves.



Quelques chiffres **sur la sélection**

Nous avons pu constater lors de notre recensement que, sur l'ensemble des projets particuliers au secondaire, la sélection sur la base des résultats scolaires est présente dans environ deux tiers des cas.

Mis à part les projets Sports-études MELS ou Arts-études MELS, où l'on sélectionne systématiquement les élèves, c'est dans les Programmes d'éducation internationale (PEI) que la sélection sur la base des résultats est la plus fréquente. En effet, ces programmes opèrent une sélection chez les élèves dans une proportion de 79 %.

Pour les concentrations, qu'elles soient sportives, artistiques ou linguistiques, la sélection est présente et demeure significative, comme en fait foi le tableau suivant :

Concentrations	Sélection (%)
Langues	62 %
Sportives (Multisports et sport unique)	57 %
Artistiques (Multiarts et art unique)	44 %

Un coup d'œil sur le tableau qui suit nous montre que les commissions scolaires ont recours à la sélection de façon variable. Pour 13 % d'entre elles, tous les projets proposés ont un caractère sélectif, alors que 11 % ne l'ont pas du tout. Qu'est-ce qui explique ce choix ?

Pourcentage de projets particuliers sélectifs dans les commissions scolaires ¹			
Tous	50% et plus	Moins de 50%	Aucun
13%	46%	30%	11%

Afin de déterminer les raisons qui poussent les écoles à opter pour la non-sélection dans les projets particuliers, nous avons rencontré des enseignantes et enseignants qui ont mis sur pied des projets non sélectifs. Nous avons pu observer comment évoluent ces projets et constater les retombées positives sur les élèves et sur l'école. Nous vous en présentons ici deux exemples.

Vivre ses passions à l'école Le Plateau

À l'école Le Plateau de La Malbaie, on a mis en place une concentration Football dans le but de diminuer le redoublement et le décrochage scolaire. Au dire de Michel, enseignant d'Éducation physique et à la santé (EPS) et d'adaptation scolaire, c'est, pour certains élèves, « la meilleure chose qui pouvait leur arriver ». Des témoignages d'élèves qui reprennent goût à l'école en sont la preuve tangible. Même si le projet recrute une bonne part d'élèves en difficulté, on constate que ceux-ci s'améliorent en cours d'année.



¹ Ces données englobent les projets particuliers du primaire et du secondaire.

Même son de cloche chez son collègue d'EPS, Pascal, qui a créé la concentration Ski-Golf. Pour lui, la non-sélection n'a aucunes retombées négatives. Chaque élève évolue à son rythme dans deux sports individuels qu'il n'aurait peut-être pas eu la chance de pratiquer.

Pour offrir aux élèves une option autre que sportive, on a instauré la concentration Musique d'harmonie dans laquelle on regroupe des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire. Cette formule crée « un noyau d'entraide » selon Karine, responsable de ce programme.

À l'école Le Plateau, les « passions » se vivent au même moment dans l'horaire de l'école. Pour permettre à certains élèves des classes d'adaptation scolaire d'y participer, on fait des ententes particulières. Lorsque les enseignantes et enseignants consacrent des périodes à la concentration en dehors de l'horaire de l'école, celles-ci tiennent lieu d'encadrement.

Les retombées sur le comportement scolaire sont réelles. Les élèves font de la récupération le midi et la persévérance est plus grande. De plus, la non-sélection crée une diversité dans le groupe, fait naître l'entraide entre les nouveaux et les anciens. C'est une fierté pour les plus vieux d'aider les plus jeunes.

On constate que les trois projets rejoignent les passions de leurs instigateurs. Pour Pascal, le projet l'a fait sortir de son gymnase et de ses habitudes. Il se sent plus engagé auprès des élèves, et son sentiment d'appartenance à l'école s'est aussi développé. Karine, quant à elle, avoue que son travail, bien qu'exigeant, est « tellement valorisant ».

À l'école de l'Amitié, la réussite par le football

À l'école de l'Amitié, petite école de 484 élèves située à L'Assomption, c'est la suppression de la Voie technologique, qui recrutait surtout des garçons, qui a incité quatre enseignants à développer le programme Football. Cette initiative a reçu une réception quasi unanime de l'équipe-école et le soutien de la direction.

Ouvert à toutes et tous, le projet peut accueillir des élèves HDAA. À titre d'exemple, on compte plus d'un élève dyslexique par groupe. Le personnel enseignant dit être consulté et très impliqué dans le Plan d'intervention de ces élèves, qui ont la chance de vivre une expérience positive et de belles réussites.

Les élèves inscrits ont six périodes d'Éducation physique/Football par neuf jours, quel que soit le degré. D'autres entraînements, de même que les parties, se vivent après l'école et les fins de semaine. Plusieurs bénévoles (parents et anciens élèves) donnent de leur temps.

Les élèves ont aussi des périodes de tutorat et d'étude dirigée. Ces mesures inspirent le reste de l'école et influencent d'autres projets qui ont cours dans l'école (Multimédia et Multisports).

Le projet est innovateur par l'encadrement académique et le soutien émotif offerts aux jeunes. Mélanie explique : « On a développé une culture de proximité avec nos élèves, on développe un lien très fort avec eux. Il y a un grand mouvement d'entraide entre les juvéniles et les plus vieux. » On juge que le projet Football a aussi permis le développement de saines habitudes de vie. Selon Luc, enseignant d'EPS, « nos garçons s'entraînent, mangent bien et, même s'ils éprouvent des difficultés scolaires, le projet les aide en créant des liens forts ».



Depuis le début du projet, on constate une augmentation de la réussite des garçons, en surnombre dans l'école. Des témoignages de parents attestent que le football a contribué à motiver leur jeune, et à faciliter la persévérance et l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). De l'avis de Richard, un autre enseignant impliqué, l'école a « le plus bas taux d'absentéisme de la commission scolaire et un taux supérieur à la moyenne quant à la diplomation ».

Pour les enseignantes et enseignants, la non-sélection est avantageuse, car elle profite des forces différentes des élèves et leur fait voir que toutes et tous peuvent développer leurs talents. « Tous les élèves peuvent être utiles au football, les gros comme les petits ! »

Ce que dit **la loi**

Dans le cas où l'on envisage de mettre en place un projet particulier dans votre école, il est important de vous assurer que la question est largement débattue. Il importe aussi de savoir ce qu'en dit la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*.

- Si le projet demande de modifier la grille-matières, celle-ci doit être **élaborée avec la participation des enseignantes et enseignants** et approuvée par le conseil d'établissement.
- Si le projet demande une dérogation à un article du régime pédagogique, l'autorisation de la commission scolaire est requise (article 222).
- Dans des cas plus rares où un projet entraînerait la suppression d'une matière, c'est alors à la ou au ministre que la commission scolaire doit en demander l'autorisation (articles 222 et 459).
- Dans tous les cas, les critères d'admission au projet ne doivent pas servir de critères d'inscription des élèves à l'école (article 239).

Si vous vivez une situation problématique ou que vous avez besoin de précisions à ce sujet, veuillez contacter votre syndicat local.

Définir des balises

Quand les équipes-écoles choisissent un projet particulier, il est souhaitable que celui-ci soit ouvert à tous les élèves, sans reléguer au deuxième plan l'acquisition des contenus disciplinaires. Des balises sont nécessaires pour encadrer cette pratique. Quels critères devraient alors guider les écoles dans leur choix ?

Pour répondre à cette question, la FSE projette d'entreprendre, dans les mois à venir, une large consultation auprès des enseignantes et enseignants sur les balises à se donner concernant les projets particuliers dans le respect de l'égalité des chances, que ce soit pour le primaire ou le secondaire. Nous vous encourageons à participer à l'invitation de votre syndicat. Votre opinion compte !

LA DÉPÊCHE FSE

RÉDACTION :

**MARIE RANCOURT
FANNY LAMACHE**

MISE EN PAGES :
CSQ

La Dépêche FSE est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. De format condensé, cet outil traite le plus souvent d'un thème unique. *La Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE.

FSE Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CSQ)



fse.qc.net



profmafierte.com



facebook.com/FSECSQ



twitter.com/FSECSQ